

CONTROLE PÉRIODIQUE DE VOTRE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

| Date de la visite : 11/07/2022 | Origine du contrôle : Vente immobilière |
|--|--|
| | e en charge du contrôle |
| 28 avenue de la Forç | ntenne des Eyzies ge - 24620 Les Eyzies rcel@cc-vh.fr / n.labadie@cc-vh.fr |
| Habitation | anger (1) to sendal |
| Adresse : 704 Route de Rouffignac Code postal : 24260 Commune : LE BUGUE Référence cadastrale de l'habitation : BC 191 | Caragoria, virus a de Pacia delessa. |
| Propriétaire sant de la contraction de la contra | Dispositif de restement par le set en piace ou makeif reconsti |
| Civilité, Nom, Prénom : Madame VOS Brigitta Adresse principale : Boterstraat 4 Code postal : 7226 LH Commune : BRONKHORST - Pays-Bas | Instruction of St. Instruction o |
| Mail : info@brigittavos.com | Dauronio (1906) automosis) |
| Occupant Civilité, Nom, Prénom : Madame VOS Brigitta | Harmon (a) Section (a) Section (b) Section (c) Section |
| Ovince, North, Frenom : Madaine VOO Brighta | 15 Redaitor de boudage de Presidente de Presidente |
| Personne rencontrée Civilité, Nom, Prénom : Madame VOS Brigitta et Madame BRAN | DSMA Paulien (Propriétés-Privées) |
| Caractéristiques de l'habitation et son environnement | |
| Type d'habitation : Résidence secondaire Date de réalisation de la filière ANC : Inconnue Nombre de chambre(s) : 3 Nombre de pièce(s) principale(s) : 4 Nombre Equivalent Habitant : 4 EH Nombre de logement(s) : 2 | Decinguon des aces provins infilmation sui Commentaixes Origine des efficieles Commentaixes |
| <u>Commentaires</u> : L'installation d'assainissement collecte les eau (soit 2 pièces principales) et du bâtiment annexe composé de 2 | |
| Le terrain et son environnement | |
| Superficie totale de la parcelle : > 2 000 m² Le terrain est-il desservi par un réseau public d 'eau potable ? ☑ O Commentaires : | ui □ Non |
| Présence d'un captage (puits ou forage) d'eau sur le terrain ? o Est-il destiné à la consommation humaine ? o Si oui, distance par rapport au dispositif de traitement : o Est-il déclaré ? | □ Oui ☑ Non □ Oui □ Non □ ? |
| Commentaires : | |

| Modification sur l'habitation et la filiè | re | | | | |
|--|--|--|--------------------|---|--|
| Aucune modification | Aucune modification | | | Market and the second | |
| Modification(s) constatée(s) de la filière? | HOTA | ☐ Oui ☐ Non☐ Améliorations ap Précision(s) :☐ Modification(s) r filière (by-pass, trans | nuisant au bor | n fonctionnement et aux performances de la certains équipements,) | |
| Madification de la taille at/ou de la de | atination do | Précision(s) : | | | |
| Modification de la taille et/ou de la destination de l'immeuble? | | Précision(s): | | | |
| Modification de l'aménagement du terrain? | | □ Oui □ Non □ Construction(s) à proximité □ Etanchement partiel ou total des installations □ Aménagement d'allée(s) ou de passage sur ou à proximité de la filière □ Plantation(s) sur ou à proximité de l'épandage Autres, précision(s) : | | | |
| Caractéristiques de l'installation | | | | engala in mumman aparts delang stole i | |
| Taille de la filière | | | Volum | /olume inférieur à 20 EH | |
| Dispositif de traitement par le sol en pla | ace ou mass | if reconstitué | Filière | agréée | |
| ☑ Prétraitement☑ Traitement□ Toilette sèche | | | anig ST-TERCHIA | ☐ Filtre compact ☐ Micro-station ☐ Filtre planté | |
| Dispositif(s) annexe(s) | | | | enna exteribulationes limit | |
| □ Regard(s) de collecte □ Regard(s) de visite □ Regard(s) de répartition □ Regard(s) de bouclage □ Regard(s) de contrôle | □ Ventilation(s) (primaire, second ☑ Bac(s) à graisse □ Préfiltre(s) | | econdaire) | □ Pompe(s) ou système(s) de relevage | |
| Présence de rejet d'effluents (en sous-s | | | e dispersion) | | |
| Commentaires généraux : | ingors; nell | Sef Atticipants on | gitte et verde | Civilia, None Person: Markens VOS Siri | |
| Description de Béresentier | | | | | |
| Description de l'évacuation | | | | | |
| Destination des eaux pluviales Commentaires : | Infilt | tration sur la parcelle | | | |
| Origine des effluents Commentaires : | Eaux | x usées domestiques | | | |
| Collecte des eaux usées | ncing interests | so gosta rega cel co consignado a cel design | aelioa fastas | a droiseach mille (Signa) 1 - zeit Maeireo d Gegnad air a saideanacha, Saidean Saidea | |
| Eaux usées et eaux pluviales collectées s Commentaires | séparément ? | | Oui 🗆 Non | tasmur salvima non te nichtera. | |
| L'écoulement se fait-il correctement ? | | man subs (S) | Oui 🗆 Non | Superfice trible to leave the 'A' all a service the 'C' and 'A' all a service the 'C' and 'C' | |
| Présence d'odeurs ? Si oui, citer leur localisation : | rest) | ieo o Vintiga | Oui 🗹 Non | ? | |
| Commentaires : | and a | - tulio tu | nell at tinang | en Scoul, distance per specification dis | |

Le prétraitement : Fosse toutes eaux

| Volume : Environ 2 m ³ | to a one value and the second second |
|--|--------------------------------------|
| Matériau : Inconnu | |
| Type d'eaux usées collectées : Eaux vannes + eaux ménagères | |
| Le prétraitement est-il accessible ? | Non |
| Le regard du prétraitement est-il affleurant ? | Non |
| L'écoulement des eaux au sein des différents éléments de prétraitements se fait-il correctement ? | |
| Présence d'odeurs ? | ? |
| Un des organes du système de prétraitement présente-t-il des signes d'altération (affaissement, fissure, déformation, corrosion) ? Si oui lesquels : | many to |
| Si présence d'une fosse, la hauteur de boues est-elle supérieure à la moitié de la hauteur de la fosse ? Taux d'accumulation des boues : inconnu % | ? |
| Le dimensionnement est-il adapté à la capacité d'accueil ? | ? |

<u>Commentaires</u>: Lors du précédent contrôle, la personne présente avait déclaré la présence d'une fosse toutes eaux collectant les eaux vannes de l'habitation principale ainsi que l'ensemble des eaux usées du bâtiment annexe (eaux vannes et ménagères). Les WC du bâtiment annexe sont équipés d'un sanibroyeur. Lors du contrôle la fosse n'était pas visible. Il est obligatoire de la localiser et de la rendre accessible en permanence afin de vérifier son volume exact, ainsi que son état et le niveau des boues. Si la fosse est significativement sous-dimensionnée ou représente un danger pour la santé des personnes, alors il sera obligatoire de mettre en place une nouvelle fosse correctement dimensionnée. Ventilation secondaire de fosse à mettre en place. La vidange de la fosse toutes eaux doit être réalisée lorsque le volume de boues a dépassé 50% du volume utile (volume d'eau). Elle doit obligatoirement être réalisée par un vidangeur agréé (liste disponible à l'adresse https://www.cc-valleedelhomme.fr/, rubrique « Assainissement »).

Le bac à graisses

| Volume en L | 220 L | |
|--|--|--|
| Type d'eaux usées collectées ou à collecter | Eaux ménagères | |
| Matériaux | Polyéthylène | |
| Type | Coude plongeur | |
| Tampon du bac à graisse accessible ? | Oui | |
| Hauteur des graisses : | Faible | |
| Le volume est-il adapté à son utilisation ? | Non to take the second of Non to take the | |
| Le bac présente-t-il des signes d'altération ? | Non Non | |
| Si oui, préciser : | rely port of a heald to entire it shipling the | |
| Présence d'odeurs ? | Non | |
| Le regard du bac à graisse est-il affleurant ? | Oui | |

<u>Commentaires</u>: Le bac dégraisseur collecte l'ensemble des eaux ménagères de l'habitation principale. Le bac dégraisseur doit être nettoyé aussi souvent que cela est nécessaire (3 à 4 fois par an en moyenne).

Le traitement

| Type de traitement : Inconnu | | |
|---|-----------------------------|------|
| Présence d'eau stagnante sur le traitement ? | Non 3GSABAL asolini amanini | |
| Dysfonctionnements observés au niveau du traitement ? | Non | |
| Si oui, préciser (colmatage, stagnation d'eau en surface,): | | M. B |

Commentaires : Absence d'élément probant lors du contrôle permettant de justifier la présence d'un dispositif de traitement et d'informer sur sa nature, son dimensionnement et sa localisation exacte. Absence constatée de rejet en surface de la parcelle.

Conclusion du SPANC sur le fonctionnement et l'entretien de l'installation

| Situation de la filière | Zone à enjeu sanitaire : □ Oui ☑ Non Zone à enjeu environnemental : □ Oui ☑ Non |
|-------------------------|---|
| Installation | □ Absente □ Présente |
| Défaut(s) de structure | □ Défaut(s) de sécurité sanitaire □ Défaut de structure ou de fermeture □ Proximité de puits privé □ Aucun défaut |
| Dysfonctionnement(s) | ✓ Installation incomplète ☐ Installation sous dimensionnée ☐ Dysfonctionnement(s) majeur(s) ☐ Aucun dysfonctionnement |
| Entretien et usure | □ Défaut d'entretien □ Usure de l'un des éléments ☑ Défaut d'accessibilité et de dégagement des regards □ Aucun défaut |

AVIS DU SPANC

AVIS

Non conforme à réhabiliter

<u>Commentaires</u>: La filière de traitement est inconnue. Vu l'arrêté du 27 avril 2012 l'installation est incomplète, elle est donc à réhabiliter.

Faire une demande d'installation d'un assainissement non collectif auprès du SPANC.

Travaux et entretien à réaliser :

- Réhabiliter le système de traitement pour l'ensemble des eaux usées des deux bâtiments.
- Localiser et ouvrir la fosse toutes eaux et vérifier son volume, son état, le niveau des boues et le bon écoulement au sein de celle-ci. Si la fosse est notablement sous-dimensionnée ou représente un danger pour les personnes (risque structurel), il sera obligatoire de mettre en place une nouvelle fosse correctement dimensionnée.
- Ventilation secondaire de fosse à mettre en place.

Conformément à la réglementation en cas de vente immobilière, l'acquéreur dispose d'un délai d'un an à compter de l'acte de vente pour réaliser les travaux.

Rappel: Une vidange de fosse doit être réalisée lorsque le volume des boues a dépassé 50% du volume utile (hauteur d'eau). L'entretien des préfiltres et bacs dégraisseurs doit être réalisé aussi souvent que cela est nécessaire (en moyenne 3 à 4 fois par an).

Le Président, Philippe LAGARDE